



14ème législature

Question N° : 86545	De M. Gérard Darmanin (Les Républicains - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique >ordre public	Tête d'analyse >terrorisme	Analyse > radicalisation. rapport. propositions.
Question publiée au JO le : 04/08/2015 Question retirée le : 02/02/2016 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Gérard Darmanin interroge M. le ministre de l'intérieur sur les propositions du rapport sur la déradicalisation. Le 16 juillet 2015, le député Sébastien Pietrasanta a remis au ministre de l'intérieur un rapport intitulé « La déradicalisation, outil de lutte contre le terrorisme ». Dans ses travaux, le député des Hauts-de-Seine s'est penché sur la déradicalisation comme un des moyens d'endiguer le terrorisme dans notre pays. Il propose notamment d'organiser la confidentialité des données collectées, en clarifiant le niveau et la confidentialité des informations échangées dans les différentes instances de traitement, afin de répondre aux réticences de certains acteurs à communiquer des informations. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer la position du Gouvernement sur ce sujet. Il souhaiterait également savoir si le Gouvernement envisage de mettre en place cette mesure et sous quel calendrier.